



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr – Tél. : 01.53.18.83.03 – www.sprim-fo.org

Revue de presse du 30 juillet 2026

Presse – Actualités

- [Commerce extérieur : comment cinq années de crises ont rebattu les cartes des performances sectorielles - Le Moci](#)
- [La bonne surprise de la croissance française – Les Echos](#)
- [Guerre, canicules : les majors pétrolières devraient renouer avec des profits hors norme – La Tribune](#)
- [« Le changement climatique peut effacer une grande partie de la croissance économique » - Les Echos](#)
- [Accidents du travail : comment le gouvernement veut économiser 800 millions d'euros – Les Echos](#)
- [Etats-Unis : les robots humanoïdes étrangers interdits à l'importation – Le Monde](#)

ARTICLES DE PRESSE

Commerce extérieur : comment cinq années de crises ont rebattu les cartes des performances sectorielles - Le Moci

Depuis la pandémie de Covid et la pagaille qu'elle a semée dans le commerce international, ce dernier a dû faire face à un enchaînement de crises : guerres armées et commerciales, tensions géopolitiques, chocs énergétique et inflationniste... Les piliers traditionnels du commerce extérieur français ont plus ou moins bien résisté à cet environnement chaotique, selon une récente étude sectorielle de la Douane. Revue de détail.

Alors qu'en 2022, annus horribilis pour la balance commerciale tricolore, le **déficit** avait atteint 162 milliards d'euros (Md EUR), il n'a cessé de se résorber depuis . Grâce à la baisse des prix de l'énergie et au ralentissement de l'inflation, il a atteint **69 Md EUR en 2025**, soit 11 Md EUR de plus que son niveau pré-pandémique de 2019. Ce constat global masque d'importantes disparités parmi les secteurs d'activités.

- Énergie

Entre 2019 et 2025, le solde énergétique s'est creusé de 5 Md EUR à – 45 Md EUR en raison de l'envolée des prix. En 2022, le prix du **pétrole** importé avait été multiplié par près de deux, celui du **gaz** par plus de cinq et celui de l'électricité par 232, rappelle la Douane.

L'année suivante, la moitié des réacteurs nucléaires sont mis à l'arrêt et la France est devenue, pour la première fois depuis l'an 2000, **importatrice nette d'électricité** dont le déficit atteint 7 Md EUR. Tandis que le solde du pétrole et de l'électricité se sont finalement améliorés sur l'ensemble de la période, celui du gaz, à l'inverse, continue à fortement se dégrader malgré une baisse des volumes importés, **le prix du gaz ayant plus que doublé**.

- Aéronautique

Très touché par les effets de la crise sanitaire, **le solde commercial de l'aéronautique s'améliore** depuis de façon continue et graduelle dans un contexte de reprise du trafic aérien. La Douane estime que plusieurs facteurs jouent aujourd'hui en faveur de ce secteur, notamment le recul des contraintes de

production et une forte demande (plus de 8600 appareils figurent dans le carnet de commande d'Airbus).

Pour autant, **l'ouverture de nouvelles lignes de production par Airbus en Chine, en Inde, et aux Etats-Unis** pourrait limiter la hausse des exportations depuis l'Hexagone, selon la Douane. La baisse de la part des avions dans les exportations d'aéronautique (de 59 % du total en 2019 à 45 % en 2025) et la hausse de la part des turboréacteurs et autres pièces (de 41 % en 2019 55 % en 2025) semble confirmer cette tendance.

– Automobile

Près des trois quarts de la dégradation du solde des matériels de transport s'expliquent par la situation du secteur automobile, mis à rude épreuve par **la concurrence chinoise** dans l'électrique. La hausse des **droits de douane européens**, après une enquête de l'UE sur la concurrence déloyale des voitures électriques chinoises dopées aux aides gouvernementales, a provoqué une baisse des importations qui ont été divisées par deux en 2024.

Cette chute a été en partie compensée par des **importations depuis l'Allemagne** qui redevient le premier fournisseur de véhicules électriques de la France avec 47 % de parts de marché en 2025, contre 15 % pour la Chine. Le solde commercial de ces modèles s'est amélioré à partir de 2023, à la faveur d'une hausse des exportations tricolores, principalement à destination des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de l'Allemagne. Avec la montée en charge de l'assemblage de modèles sur le territoire français, **le taux de couverture des véhicules électriques atteint désormais 50 %**, contre 34 % en 2024.

– Agroalimentaire

Alors que l'agroalimentaire a longtemps fait figure de locomotive du commerce extérieur, **son solde est désormais nul**. Les importations ont en effet augmenté de moitié entre 2019 et 2025 alors que les exportations ont crû d'un tiers sur la même période.

Le segment des boissons souffre, en particulier **les vins et spiritueux** en raison des mesures protectionnistes prises par Washington et Pékin sur le vin et le cognac. La Douane souligne cependant que si les exportations de boissons avaient augmenté au même rythme que celles des autres produits agricoles et agroalimentaires (+39 %), le solde des produits agricoles et agroalimentaires serait excédentaire à hauteur de 6 Md EUR (contre un excédent de 8 Md EUR en 2019).

– Luxe

Le secteur sort grand gagnant de ces cinq années de crise. Le solde des produits de luxe (cuir, bagages et chaussures, parfums, cosmétiques, articles de joaillerie et bijouterie) s'est en effet amélioré de pas moins de 11 milliards de dollars grâce au dynamisme de leurs **exportations vers les Etats-unis et la Chine** . La part du luxe dans le total des exportations de la France est passée de 7,7 % en 2019 à 8,9 % en 2024.

Mais depuis deux ans, **cette dynamique marque le pas** notamment sous l'effet de potentiels nouveaux droits de douane aux Etats-Unis (le solde du luxe s'est détérioré de 1 Md EUR en 2025) qui absorbent à eux seuls 10 % des exportations du secteur. Cette reconfiguration des cartes, à laquelle certains secteurs ont bien résisté, pourrait cependant encore évoluer sous l'effet de nouvelles tensions géopolitiques ou d'une énième foudrerie de la politique commerciale américaine.

Sophie Creusillet

* * *

La bonne surprise de la croissance française – Les Echos

Le PIB a progressé de 0,2 % au deuxième trimestre, selon l'estimation provisoire de l'Insee. Une performance rassurante alors que certains redoutaient une récession.

L'économie française peut aussi réserver des bonnes surprises. Le PIB tricolore a progressé de 0,2 % au deuxième trimestre, selon l'estimation provisoire publiée par l'Insee ce jeudi matin. Une nouvelle quelque peu rassurante.

Il y a encore quelques semaines, certains experts redoutaient une récession technique - soit deux trimestres consécutifs de baisse du PIB - après le repli de la croissance au cours des trois premiers mois de l'année (-0,1 %). Dans le camp des pessimistes, le président du Medef, Patrick Martin, avait estimé, début juin, qu'un nouveau recul de l'activité ne pourrait être évité en raison des effets délétères du conflit au Moyen-Orient sur l'économie.

C'est un tout autre scénario qui s'est déroulé : malgré la guerre dans la région du golfe Persique et la flambée des prix de l'énergie provoquée par fermeture du détroit d'Ormuz, la croissance tricolore a résisté.

Objectif atteignable

De quoi conforter le gouvernement qui a abaissé début juillet sa prévision de croissance de 0,9 % à 0,7 % pour 2026, pour se caler sur le chiffre attendu par l'institut de la statistique. La performance réalisée au printemps lui permet d'espérer atteindre son objectif. « Le chiffre de 0,7 % est atteignable sauf à ce qu'il y ait une intensification du conflit au Moyen-Orient qui pénalise l'économie », relève Anthony Morlet-Lavidalie économiste chez Rexecode.

Alors que l'acquis de croissance atteint 0,5 % à la fin juin, Il faudra tout de même que l'activité soit au rendez-vous et progresse au rythme trimestriel de 0,2 % d'ici la fin de l'année.

Au deuxième trimestre, la demande intérieure finale, qui comprend la consommation des ménages et les investissements des entreprises, est enfin repartie à la hausse (+0,2%).

L'économie française a pu compter sur deux autres ressorts : le commerce extérieur a apporté une contribution positive de 0,6 point grâce aux bonnes performances françaises à l'exportation (+2,6 %) sur la période, portées par un rattrapage dans l'aéronautique après les retards de livraisons enregistrés en début d'année. Par contre, les stocks ont néanmoins eu une contribution négative d'autant. La production s'est elle aussi redressée portée par les services marchands.

En revanche, la production de l'industrie manufacturière a ralenti « franchement », plombée par le secteur automobile. Pour les experts de l'Insee, c'est la raison pour laquelle la croissance n'a pas atteint 0,3% entre avril et juin, comme le prévoyait l'institut de la statistique. Autre mauvaise surprise, l'investissement des entreprises est resté orienté à la baisse (-0,3%) pénalisé par les difficultés du secteur de la construction (-0,5%).

Plus d'informations à venir...

Nathalie Silbert

Guerre, canicules : les majors pétrolières devraient renouer avec des profits hors norme – La Tribune

Portés par la flambée des prix du brut et des effets de rattrapage, les géants pétroliers comme ExxonMobil ou TotalEnergies pourraient cumuler 45 milliards de dollars de bénéfices au deuxième trimestre 2026. Une accélération spectaculaire qui ravive le débat sur la taxation des surprofits.

On attend, cette semaine, que tombent les publications trimestrielles d'ExxonMobil et de Chevron, mais la véritable nouvelle est ailleurs. Elle est dans la confirmation d'un implacable constat : la guerre en Iran et les canicules de l'été ont ressuscité, au bénéfice des majors du pétrole, la rente fossile.

Selon les projections établies par l'ONG Oxfam, les six géants du secteur (BP, Chevron, Eni, ExxonMobil, Shell et TotalEnergies) devraient afficher, pour le seul deuxième trimestre 2026, pas moins de 45 milliards de dollars de profits nets cumulés. Il y a trois mois à peine, la note s'arrêtait à 23 milliards.

Sur l'ensemble de l'année 2026, la trajectoire dessinée pour ces six groupes pointe vers un gain global de 147 milliards de dollars. Un chiffre à mettre en regard de leur passé récent : c'est davantage que tous leurs profits accumulés entre le deuxième trimestre 2024 et la fin de l'année 2025. À ce rythme, au cours du trimestre qui s'achève, ExxonMobil pourrait avoir engrangé l'équivalent de 1 800 dollars par seconde, et Chevron 1 200 dollars par seconde.

Pourquoi cette rente de guerre revient plus vite que prévu

Le mécanisme est classique. Dans un premier temps, lorsque les cours mondiaux s'emballent, les groupes intégrés encaissent le choc : ils absorbent les contrecoups de leurs contrats de couverture et essuient des perturbations opérationnelles. Le rattrapage s'opère dans un second temps, au moment des livraisons réelles et du règlement physique des barils.

C'était précisément le diagnostic posé par ExxonMobil lors de la présentation des résultats de son premier trimestre 2026. Affichant alors un bénéfice net de 4,2 milliards de dollars, le groupe texan avait pris soin de signaler des effets de timing temporaires, destinés à s'inverser à la faveur du trimestre suivant.

Début juillet, Reuters rapportait qu'ExxonMobil pourrait atteindre 15,7 milliards de dollars de bénéfice ajusté au deuxième trimestre, directement porté par l'envolée des prix du brut. Côté Chevron, où les derniers comptes publiés laissaient voir 2,2 milliards de dollars de bénéfice net au premier trimestre, l'écart donne la mesure de l'accélération en cours si les projections d'Oxfam se confirment.

Le paradoxe européen : taxer les surprofits, tout en finançant encore les fossiles

Face à cette santé financière retrouvée, le malaise européen s'inscrit dans la froideur des chiffres officiels : 136 milliards d'euros de subventions aux combustibles fossiles distribués dans l'Union européenne au cours de la seule année 2022, contre 60 milliards en 2021. Si un reflux s'est engagé depuis, sa lenteur interpelle. Dans son rapport 2024 consacré aux subventions à l'énergie, la Commission européenne reconnaît elle-même qu'une large part de ces aides publiques était toujours en vigueur à la fin de l'année 2023.

L'Europe se retrouve ainsi à débattre d'une taxation des « profiteurs de crise » tout en demeurant prise au piège d'un modèle de soutien direct aux hydrocarbures construit pendant la crise énergétique. Le phénomène dépasse d'ailleurs le cadre du vieux continent. L'OCDE répertorie aujourd'hui plus de 1 700 transferts budgétaires publics et dépenses fiscales au profit des producteurs et consommateurs de combustibles fossiles, répartis dans 82 économies. En France,

l'estimation citée par le Citepa pour l'année 2020 s'élevait déjà à 7,9 milliards d'euros d'argent public fléchés vers les énergies fossiles.

Une taxe existe dans le débat, pas encore dans le rapport de force

Pour autant, la pression politique s'intensifie. Oxfam a fait ses comptes : l'instauration d'une taxe mondiale sur les profits des géants du charbon, du pétrole et du gaz permettrait, selon elle, de lever 400 milliards de dollars dès sa première année d'application. Selon l'ONG, cette somme suffirait à couvrir l'intégralité des besoins annuels d'adaptation climatique des pays à revenu faible et intermédiaire, des besoins que le PNUE évalue entre 310 et 365 milliards de dollars par an d'ici à 2035.

L'idée fait son chemin jusque dans les gouvernements européens. Une lettre signée en avril par les ministres de l'Économie et des Finances d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, du Portugal et d'Autriche est venue réclamer officiellement une nouvelle taxe sur les profits énergétiques.

Reste à savoir si cette volonté affichée trouvera un prolongement concret, au moment même où les six grands groupes s'apprêtent à enregistrer des gains annuels supérieurs à tout ce qu'ils avaient amassé du deuxième trimestre 2024 jusqu'à la fin de l'année 2025.

* * *

« Le changement climatique peut effacer une grande partie de la croissance économique » - Les Echos

Au moment où démarre une quatrième vague de chaleur en France et dans une bonne partie de l'Europe, « Les Echos » ont interrogé Adrien Bilal, désigné Prix du meilleur jeune économiste en mars dernier.

Les travaux [d'Adrien Bilal](#), professeur assistant au département d'économie de l'université Stanford et Prix du meilleur jeune économiste en mars dernier, portent sur l'impact du changement climatique, pris dans sa globalité, sur la croissance économique mondiale. Selon ses calculs, le PIB mondial pourrait reculer de 50 % d'ici à 2100 si les politiques actuelles se poursuivent et si les émissions de gaz à effet de serre restent à leur niveau.

L'intensité et la multiplicité des vagues de chaleur en Europe ou aux Etats-Unis sont-elles de nature à modifier les prévisions des économistes sur l'impact du changement climatique sur l'activité ?

Non. Les vagues de chaleur auxquelles on assiste sont cohérentes avec les prédictions des modèles climatiques et ce que disent les climatologues depuis des années. Pour ma part,

je n'ai pas été surpris. Cela fait longtemps qu'ils alertent sur l'évolution du climat et l'arrivée d'événements météorologiques extrêmes, plus fréquents et plus intenses.

Les canicules qui ont eu lieu aux mois de mai, de juin et de juillet en France en sont l'illustration. Et ces épisodes préfigurent sans doute ce qui nous attend dans le futur. Les vagues de chaleur seront plus longues et plus intenses. Il ne faut pas penser que le pic a été atteint. Les événements extrêmes vont continuer à s'intensifier.

Ce qui se passe aujourd'hui est donc cohérent avec vos travaux, qui prédisent une baisse de 50 % du produit intérieur brut mondial d'ici à 2100 si on ne change pas de politique ?

Absolument. Dans les travaux que nous avons menés, nous nous sommes attachés à évaluer les effets d'un éventail d'événements climatiques extrêmes sur l'activité économique. L'un de ceux-ci était l'exposition aux vagues de chaleur. Nous avons estimé leur effet sur l'activité économique en comparant la croissance économique les années avec des vagues de chaleur plus nombreuses aux années où les vagues de chaleur l'étaient moins.

Et on voit que les vagues de chaleur sont à l'origine de pertes de productivité assez importantes. On l'a constaté en France en juin. Il était difficile de travailler, et même de se déplacer ou de dormir. Ce qui a rendu les gens moins efficaces au travail. Les professions qui travaillent en extérieur, les salariés du bâtiment ou les travailleurs agricoles par exemple, ont été particulièrement affectés.

Dans nos travaux, nous n'avons pas pu entrer dans le détail par branche d'activité. Cela aurait été assez complexe et aurait nécessité d'avoir des bases de données colossales pour chaque pays du monde.

Concrètement, quel pourrait être le coût global des trois dernières vagues de chaleur en France ?

Chaque vague de chaleur pourrait coûter entre 0,05 et 0,2 point de PIB à la croissance française. C'est un ordre de grandeur car il y a beaucoup d'incertitudes. Mais les vagues de canicule qu'a connues la France cette année ressemblent par de nombreux aspects à celle qu'elle a vécue en 2003.

En particulier, chaque épisode a été très long. Ce n'est pas comme si on avait eu deux jours très chauds espacés de deux jours de pluie qui rafraîchissent l'atmosphère. Quand la canicule dure dans le temps, les effets s'accumulent. Cela peut se traduire par des effets économiques plus importants.

L'été n'est pas terminé et le gouvernement a abaissé sa prévision de croissance pour 2026 à 0,7 % du PIB début juillet. Cela signifie que le pays pourrait basculer en récession si d'autres épisodes surviennent ?

Oui, c'est une possibilité. Le changement climatique peut effacer une grande partie de la croissance économique. Néanmoins, il ne faut pas être trop pessimiste : au cours des dernières décennies, le réchauffement climatique s'est accéléré, et la croissance économique est restée positive dans la plupart des régions et des pays du monde.

Le scénario le plus probable est que l'on continuera à avoir de la croissance, mais elle sera fortement ralentie par le changement climatique. Ce qui est certain, c'est qu'elle pourrait être plus rapide sans le réchauffement climatique.

Le PIB est-il encore un indicateur adapté ? Permet-il d'intégrer les phénomènes climatiques ?

Le PIB reste un bon indicateur pour mesurer l'activité économique. En revanche, c'est un mauvais indicateur si l'on veut mesurer autre chose que l'activité économique, les effets des canicules sur la santé par exemple.

On parle de l'impact des vagues de chaleur sur l'économie, mais les effets du changement climatique sont bien vastes. Il entraîne, par exemple, la fonte des glaciers ou l'affaiblissement du puits de carbone forestier. En tenez-vous compte dans vos travaux ?

On a essayé justement de mener une analyse beaucoup plus large et d'intégrer le maximum d'effets climatiques possibles. En particulier, on a directement relié l'activité économique aux changements de température globale. C'est un indicateur beaucoup plus holistique des effets du changement climatique que le simple fait de regarder la température annuelle pays par pays. Ça, c'était l'approche classique.

Nous, ce que l'on montre, c'est que les changements de température globale, et océanique en particulier, sont fondamentaux pour comprendre l'impact total du changement climatique sur l'activité économique. Quand les océans se réchauffent, il se passe des transformations profondes dans le système climatique - les régimes de précipitations et de vents changent - que vous oubliez si vous regardez juste la température terrestre dans un pays donné. Ces répercussions climatiques sont à l'origine des coûts plus élevés.

L'Europe est le continent qui se réchauffe le plus vite. Est-ce aussi celui qui va connaître les impacts économiques les plus forts ?

En fait, l'Europe n'est pas beaucoup moins exposée que la moyenne mondiale, mais elle ne l'est pas non plus beaucoup plus. L'Europe va perdre de la croissance à cause du réchauffement climatique, à peu près autant que la moyenne mondiale. Ce qui est sûr, c'est que chaque degré de réchauffement est coûteux.

Marie Bellan et Nathalie Silbert

* * *

Accidents du travail : comment le gouvernement veut économiser 800 millions d'euros – Les Echos

Patronat et syndicats ont fini par répondre aux quatre pistes formulées par le ministère du Travail pour redresser la branche AT-MP de la Sécu. Les indemnités journalières pourraient être fiscalisées.

Après avoir acté une baisse de 1,2 milliard du remboursement des médicaments, le gouvernement veut donner un tour de vis dans une autre branche de la Sécurité sociale, celle des accidents du travail et des maladies professionnelles (AT-MP). Et pas qu'un peu puisque le ministère du Travail a demandé mi-juin aux partenaires sociaux de lui faire des propositions à même de dégager 800 millions d'économies dès 2027.

Au vu de la réponse des intéressés, peu enthousiastes mais obligés de faire avec, sous peine de se voir imposer une potion encore plus amère, le gouvernement va pouvoir embrayer sur trois, voire quatre, des pistes qu'il leur avait « suggérées ». Chacune est censée dégager une économie de l'ordre de 250 millions, avance-t-on de source proche, avec des conséquences non négligeables pour la couverture des salariés en arrêt de travail ou le coût du travail côté employeur.

Un milliard de déficit

C'est avec deux semaines de retard sur le calendrier fixé que les partenaires sociaux ont fini par converger, lundi en fin d'après-midi. Le document, signé par toutes les organisations représentatives, sauf la CGT, et auquel « Les Echos » ont eu accès, commence par rappeler la situation financière de la branche AT-MP.

Excédentaire jusqu'en 2024, elle a enregistré un déficit de 200 millions en 2025. Les comptes resteraient dans le rouge en 2026, à hauteur de 1 milliard, et au moins jusqu'en 2029. En cause, pour une part importante, « l'augmentation des indemnités

journalières AT-MP qui progressent notamment en raison de l'allongement de la durée des arrêts et de la hausse de leur coût moyen ».

Le texte rappelle ensuite qu'on n'en serait pas là sans les ponctions imposées par le gouvernement. Les 800 millions par an de cotisations basculées vers la branche vieillesse dans le cadre de la réforme des retraites de 2023. Ou encore le relèvement de 1,2 à 1,6 milliard du transfert à la branche maladie au titre de la sous-déclaration des AT-MP à 2 milliards visés pour 2027.

Les partenaires sociaux insistent ensuite sur les mesures engagées par la branche pour améliorer sa situation financière, en matière de prévention des risques professionnels notamment, « levier majeur pour diminuer les dépenses liées aux arrêts de travail ».

Fiscalisation des indemnités journalières

Arrive ensuite l'essentiel : la position adoptée sur chacune des quatre pistes avancées par le ministère. La première porte sur un abaissement du plafond des indemnités journalières (IJ) à 1,8 SMIC. Conséquences mécaniques : une baisse des revenus pour les salariés et une hausse des cotisations employeurs en cas de protection complémentaire.

Les salariés n'étant pas tous couverts par une mutuelle, il y a lieu d'expertiser tout cela avant de passer à l'acte, se défendent les partenaires sociaux. Et pas question de descendre au plafond des IJ maladie (1,4 SMIC), préviennent-ils.

Patronat et syndicats ne s'opposent pas davantage à la deuxième piste qui risque de faire autant débat, voire plus : la fiscalisation de ces mêmes IJ. Méfiants, ils prennent soin néanmoins de demander au gouvernement que la mesure soit « neutre » pour les finances de la branche. En clair, que cette manne d'impôt sur le revenu soit bien prise en compte dans les économies de la caisse AT-MP.

Ne pas fragiliser les victimes d'accidents du travail

Les deux dernières pistes portent sur des modifications majeures du financement de la branche basé exclusivement sur les cotisations patronales. Soit en basculant le régime propre au secteur social et médico-social dans le régime général. Soit en basculant la tarification pour tous les secteurs du niveau de l'établissement à celui de l'entreprise, comme c'est le cas en Alsace-Moselle.

Là encore, le compromis des partenaires sociaux a été pesé au trébuchet et ne peut cacher qu'ils n'ont pas vraiment le choix. Pour sauver les apparences, patronat et syndicats considèrent en conclusion que le redressement de la branche ne doit pas conduire à fragiliser les victimes d'accidents du travail. Pas plus qu'il ne peut reposer sur une nouvelle hausse généralisée des cotisations sans étude d'impact précise, notamment sur ses conséquences sur le coût du travail.

* * *

Etats-Unis : les robots humanoïdes étrangers interdits à l'importation – Le Monde

Estimant qu'ils présentent « des risques inacceptables pour la sécurité nationale », l'administration Trump a banni les « appareils robotiques avancés » dont la majorité sont produits en Chine.



Des robots humanoïdes sur le stand de la société chinoise Efort lors de la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle (WAIC) à Shanghai (Chine), le 17 juillet 2026. GO NAKAMURA/REUTERS

L'administration Trump a ajouté, mardi 28 juillet, à la liste de sociétés et de produits et interdits d'importation – émanant du régulateur américain des télécommunications, la FCC –, les « appareils robotiques avancés », catégorie qui comprend les « robots mobiles », estimant qu'ils présentent « des risques inacceptables pour la sécurité nationale ».

La majorité des robots humanoïdes vendus dans le pays sont produits à l'étranger, en Chine notamment. La liste comprenait déjà certains types de drones, mais aussi les sociétés chinoises Huawei ou China Telecom. En l'état, la plupart des robots humanoïdes sont développés pour des applications industrielles, dans des espaces confinés comme une usine automobile ou un entrepôt de stockage.

Cette décision a été prise sur la base de conclusions d'un groupe de travail réuni par la Maison Blanche, selon lequel ces robots construits à l'étranger pourraient porter atteinte à « la sécurité et la sûreté des citoyens américains ».

Les agences dédiées à la sécurité nationale ont fait valoir que ces robots « pourraient créer des points de fragilité dans la chaîne d'approvisionnement à même de perturber la sécurité

économique et nationale des Etats-Unis ». Ils feraient aussi courir « un risque de cybersécurité susceptible de menacer les infrastructures américaines cruciales ». Parmi les exemples cités dans le document publié par le groupe figure le cas du programmeur français Sammy Azdoufal, qui a rapporté avoir accédé par accident aux données de 7 000 robots aspirateurs du fabricant chinois DJI.

Sont exemptés de cette interdiction les robots autorisés par le ministère américain de la défense « car ils n'impliquent pas de risques inacceptables », ajoute la FCC.

Relance de l'industrie américaine

Cette dernière a également inscrit sur la liste les onduleurs fabriqués à l'étranger, des appareils permettant notamment de transformer le courant continu provenant de batteries ou de panneaux solaires en courant alternatif standard susceptible d'être utilisé par le réseau électrique. La décision annoncée mardi, qui ne concerne que les nouveaux modèles et non ceux déjà vendus ou autorisés aux Etats-Unis, intervient dans le contexte d'une tentative de relance de l'industrie américaine promise par Donald Trump.

Plusieurs acteurs de la robotique produisent déjà certains robots humanoïdes aux Etats-Unis, notamment Boston Dynamics, qui prévoit d'y construire une usine dont la capacité de production atteindra, à terme, 30 000 unités par an.

Pour sa part, Tesla ambitionne de démarrer prochainement la fabrication industrielle de son robot humanoïde Optimus sur deux sites américains, à Fremont (Californie) et à Austin (Texas). Il s'agit néanmoins d'assemblage et non de production intégrale. Un autre fleuron américain de la robotique, Figure AI, assemble déjà des robots en série dans son usine de San Jose (Californie).

Un responsable du gouvernement a précisé que tombaient sous le coup de la liste les robots livrés finis aux Etats-Unis, mais aussi ceux assemblés sur le territoire américain avec plus de 35 % de composants fabriqués à l'étranger.

Le Monde avec AFP

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.